

COMMUNE DE SAINT-ESTÈPHE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 18 MARS 2025 À DIX-HUIT HEURES TRENTE

Élus présents : Michelle SAINTOUT, Jean VIANDON, Martine MANDÉ, Thomas LASSALE, Nicole GOUZIL, Jean-Pierre PAOLANTONI, Éliane ZAKA, Carmen FAUCHEY, Danielle DA ROCHA, Patricia CÉCINAS, Claude GAUZARGUES, Marc DRUESNE, Pierre BAQUESSAC, Nicolas MIQUAU, Romain CERVINO

Élus absents, mais représentés : Agnès CHATARD procuration à Marc DRUESNE, Olivier MANEIRO procuration à Éliane ZAKA, Laurie LAPOULE procuration à Romain CERVINO

Élu absent, mais excusé : Rémi DENJEAN

NUMÉRO DÉLIBÉRATION	OBJET	VOTE
01-18032025	Approbation du procès-verbal de la séance du 20 février 2025	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
02-18032025	Plan de gestion de la Vanne : demandes de subventions	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 17
03-18032025	Sun Ska Festival 2025 : mise en place d'une billetterie à tarif réduit	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
04-18032025	Délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
05-18032025	Création de trois emplois non permanents pour accroissement saisonnier d'activité	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
06-18032025	Création d'un emploi non permanent "Adjoint Administratif Territorial" à temps complet	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
07-18032025	Urbanisme - Actes relatifs au droit d'occupation et d'utilisation des sols - autres : signature de la convention de mise à disposition auprès de la commune de Saint-Estèphe de l'application LUCCI (Lutte Contre les Constructions Illégales)	Approuvée à l'unanimité des votants POUR : 18
08-18032025	Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales	Le Conseil Municipal a pris acte du tableau des décisions

Saint-Estèphe, le 21 mars 2025

Le Maire,
Michelle SAINTOUT



Le secrétaire de séance,
Thomas LASSALE

